

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Février 2026

PRESENTS : Messieurs A. VERNISSE – P.WUILLEMIN – J.J. COMBARET – S. GUYOT -

D. QUEZEET et Mesdames : D. DEVAUX - L. BISCHOFF - R. POUPELIN - O. TIERSONNIER

Absentes excusées : Mme N. CERCLÉ et Mme V. BONNEMOY

Procuration : V. BONNEMOY à R. POUPELIN.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} Décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Informations données par Monsieur Le Maire.

- Prise de fonction depuis le 01/01/2026 de M Klein et Mme Franco à l'épicerie Pejoux.
- Festivités de fin d'année : distribution de colis et repas confectionné par Le Bistrot Gourmand ont été très appréciés.
- Cérémonie des vœux le 10/01/2026.
- Satisfaction du réseau téléphonique dans le bourg.
- Travaux sur la fibre en cours (phase transport et phase distribution dans un second temps).
- Carte scolaire : ce n'est pas très rassurant, baisse démographique et réduction de temps dans l'éducation nationale, regroupement pédagogique concentré.

Mme Poupelin donne les résultats non officiels en attendant la validation des CFU par la trésorerie, des comptes 2025, pas d'observation particulière, résultat satisfaisant.

Révision des tarifs communaux :

- Taxe d'aménagement : tarifs 2025 maintenus.
- Redevance assainissement et raccordement : la redevance passera à 1,60 € le mètre cube à compter du 01/01/2026 et maintien de la part fixe à 25 € et la redevance raccordement à 580 €.
- Tarifs concession cimetière et columbarium : tarifs 2025 maintenus.
- Tarifs salle polyvalente : tarifs 2025 maintenus, pour l'utilisation de la vaisselle, une réflexion s'impose, Peut-être inclure cette location dans le tarif de la salle polyvalente.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Entr'Allier Besbre et Loire – Arrêt du projet et bilan de la concertation.

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1-2 et D 2311-16 ;

Vu Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 15 avril 2021, relative au lancement de la procédure d'élaboration du PLUI et des modalités de concertations ;

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 13 avril 2023, relative à la modification du comité de pilotage,

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 16 juin 2023, relative à la présentation du PADD,

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 16 mai 2025 relative à la modification du PADD,

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire n°106 en date du 29 septembre 2025 arrêtant le projet et tirant le bilan de la concertation.

..../....

Vu la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire n° 0105 en date du 5 janvier 2026 arrêtant le deuxième projet et tirant le bilan de la concertation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable avec les réserves suivantes :

- * Ajustement des zones naturelles et agricoles suivant le plan remis le 28/09/2025.
- * Intégration parcelle C8 (carrière) en zone d'activité économique.

Adhésion Office du Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée avoir reçu le bulletin d'adhésion de l'Office du Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire pour l'année 2026.

Plusieurs niveaux d'adhésion en fonction des prestations proposées, les membres à l'unanimité, décident de choisir le niveau 3 pack premium à 100 €.

Renouvellement contrat de l'agent employé à l'agence postale communale.

Le Maire informe l'assemblée que le contrat de travail à durée déterminée d'un an de Murielle Meunier, adjoint administratif à l'agence postale communale doit se terminer le 28 février 2026.

Les membres à l'unanimité décident de renouveler son contrat pour une durée d'un an à savoir du 01/03/2026 au 28/02/2027 pour une durée hebdomadaire de 7 h ½.

Devis Heur'Tech.

M. Le Maire informe l'assemblée que suite aux travaux réalisés à l'église et la remise en fonction des cloches, un contrat d'entretien pour une visite par an ainsi que toutes les autres interventions pour le bon fonctionnement de l'installation campanaire a été proposé par la Ste Heur'Tech pour un montant annuel de 252 € TTC.
Devis approuvé à l'unanimité.

Demandes de subventions approuvées par le conseil municipal.

IFI 03 : 92 € (46 € par 2 enfants domiciliés dans la commune).

MFR 03 : 50 €

Concours Agricole de Jaligny : 35 €

Centre Social Jaligny – Neuilly : subvention exceptionnelle de 250 € pour prestation faite le 15 janvier 2026).

Participation sur frais électricité de nos locataires.

M. Le Maire informe l'assemblée que deux de nos locataires, Mme Solita Mestivier et M. Jérémie Dablemont ont eu des problèmes de panne de chaudière, ils sont restés près de deux mois sans chauffage et ont eu une surconsommation d'électricité.

Les membres à l'unanimité décident de participer sur leur factures d'électricité ont leur versant une contribution exceptionnelle correspondant à 2 mois de loyer.

Travaux voirie.

M. Le Maire informe l'assemblée que l'état des chemins s'est beaucoup dégradés et qu'il convient de remettre en état assez rapidement plusieurs chemins, de louer un compacteur double bille pour les chemins ou les agents municipaux ont remblayé avec du sable et cailloux.

Il est également proposé de faire réaliser le sablage du terrain de football afin de l'entretenir.

.../...

Plusieurs devis ont été faits par ces travaux :

Ets Jacquet : sablage du terrain :	2 124,00 € TTC
Ets Jacquet : travaux impasse des vignes :	1 140,00 € TTC
Ets Jaquet : travaux chemin de Layat :	5 760,00 € TTC
Ets SAVM : location compacteur	201,60 € TTC

Les membres à l'unanimité approuvent ces devis et décident de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre de la Solidarité Départementale 2026.

Questions diverses :

Conseil Communautaire Lundi 16 Février à la salle polyvalente de Trézelles. 19 heures.

Planning tenue du bureau de vote du dimanche 15 Mars 2026.

Legs fait à la commune.

Fin de la séance : 22 heures.